

**Atelier commun de la CCNR et de la CIPR**  
**"Mesures structurelles sur le Rhin : best practice ?"**  
**Sur la voie d'un équilibre des intérêts entre l'écologie fluviale et la navigation**  
**24-25.4.2008 Strasbourg**

**Propositions de recommandations des groupes de travail de l'atelier**

LA CCNR et la CIPR ont l'intention d'élaborer et d'adopter des recommandations communes basées sur ces propositions.

**GROUPE A**

**1. Démarche et synergies**

Rassemblement des acteurs  
Objectifs et tâches  
Possibilités et obligations  
Définition concertée des objectifs  
Définition concertée des mesures

Décisions concertées sur les possibilités de mise en œuvre des mesures

Synergies, telles que l'intégration de la protection de l'environnement et de la protection contre les crues

**2. Mesures concernant le lit**

Gestion du débit solide

**3. Mesures concernant les berges**

Démantèlement  
Optimisation des ouvrages sur le fleuve  
Protection contre les vagues  
Diversité des courants  
Gestion des îlots de gravier

**4. Mesures sur les berges et les forêts humides**

Maillage latéral  
Ramifications

**5. Mesures concernant le fleuve**

Continuité  
Fonction de "biotope relais"  
Liaisons entre les biotopes  
Maillage avec les voies affluentes

**6. Amélioration des connaissances**

Détermination et développement de la marge de manœuvre  
Contrôle des résultats  
Convergence des effets morphologie / biologie  
Potentiel écologique de la voie d'eau principale  
Optimisation technique des bateaux

## **7. Mise en oeuvre**

Mise en œuvre quantitative des mesures  
Accords de financement  
Disponibilité des surfaces

### **GROUPE B**

#### **Proposition 1**

Procéder à un entretien ayant le moins d'impact possible sur l'environnement, le plus naturel possible, là où cela est réalisable techniquement et économiquement

#### **Proposition 2**

Identifier dans les sections fortement modifiées ou artificielles, les zones où il est possible de redévelopper, même a minima, la diversité morphologique et améliorer la continuité écologique

#### **Proposition 3**

Profiter de la diversité des besoins (navigation / protection contre les crues / écologie ...) pour faire émerger des projets communs, concertés et coordonnés entre les différents acteurs, y compris pour le financement

#### **Proposition 4**

Tirer les leçons des expériences négatives et profiter des exemples positifs de rétablissement de la diversité morphologique pour réfléchir à leur transposition sur des sites similaires, à caractéristiques comparables

#### **Proposition 5**

Pour les mesures déjà réalisées ou futures, mettre en place ou pérenniser un système de suivi des résultats à court et à long terme et faire partager les expériences acquises

#### **Proposition 6**

Rechercher des modes de construction sur certains tronçons qui permettent un entretien plus écologique

#### **Proposition 7**

Rechercher des solutions techniques pour limiter l'impact du batillage :  
D'une part par la mise en place de mesures visant à protéger les berges  
D'autre part procéder à des projets de recherche dans le domaine de la navigation

#### **Proposition 8**

Identifier les zones où l'on peut générer ou favoriser un apport naturel de matériaux solides là où on constate aujourd'hui des déficits.

## GROUPE C

- Renforcement de la transparence Navigation / Protection des eaux
  - Climat de confiance et compréhension mutuelle
  - Amélioration de la transparence de l'administration des voies navigables et de l'information, par exemple sur les projets d'entretien
  - Règles communes pour les mesures et la coopération des commissions
  - Avenir – Fusion de la CCNR et de la CIPR ?
  - Prise en compte et association d'autres acteurs
    - Par ex. centrales hydroélectriques, communes, baigneurs, eau de refroidissement
- Identification et exploitation des situations Win-Win
  - Quick-wins ne présentant des difficultés pour aucune des parties
  - Mesures locales en tant que point de départ – Nature et localisation des mesures possibles  
Vision globale du bassin fluvial
  - Contrôle de l'efficacité des mesures – géographique et temporel dans les Cycles de la DCA
  - Nécessité d'études scientifiques
- Liaison avec les eaux secondaires, mise en place de canaux latéraux bénéficiant d'un courant suffisant et diversifié
  - Gestion du débit solide et des sédiments, prise en compte de la profondeur du chenal navigable
- Aménagements et modes de construction écologiques
  - Développement
  - Amélioration des caractéristiques écologiques des épis
    - Problématique des vagues et des creux
  - Réduction des vagues
  - Séparation du chenal navigable et des zones écologiques
    - Ouvrages parallèles lorsque le terrain le permet
  - Amélioration de la structure des berges
    - Amélioration de l'accès aux eaux, y compris par des mesures simples, création de zones d'accès dans les secteurs des chutes
    - Etude des aspects historiques, culturels et écologiques, maintien du status quo
- Davantage d'espace pour les eaux à courant libre
  - Recul des digues